

# La

## JOURNÉE DE LA FEMME

### ISABELLE PRAILE

Vice-présidente de l'Exécutif des musulmans de Belgique de 2008 à 2014.

## Une féministe éprise de religiosité

Cette année, Isabelle Praile fête ses cinquante ans. *"Un demi-siècle"*, s'amuse-t-elle. Cette Belge, née à Anderlecht, est depuis plusieurs années engagée pour le combat d'émancipation des femmes. Et plus encore des femmes musulmanes.

Issue d'une famille catholique, elle s'est, depuis son adolescence, interrogée sur l'existence d'un Dieu. A 19 ans, *"après avoir comparé trois religions monothéistes"*, elle choisit de se convertir à la branche chiite de l'islam. Aujourd'hui, cette mère de quatre enfants est convaincue de pouvoir concilier sa croyance avec son combat d'émancipation des femmes dans une société où ces dernières *"sont sans cesse considérées comme des êtres infantiles et frères"*.

Celle qui se considère féministe est présente sur tous les fronts en ce qui concerne la lutte contre les violences faites aux femmes, et cela, quelle que soit leur croyance. Elle est, entre autres, l'une des fondatrices d'une association qui vient en aide aux citoyennes musulmanes et qui les aide à *"construire leur propre identité, grâce à leur libre arbitre"*. L'objectif pour Isabelle Praile était de les aider à mieux se définir et à se situer dans cette société *"dont il faut briser la pyramide hiérarchique"* et cela, dans le but de pouvoir revendiquer un accès à l'emploi, à l'éducation, à la formation, équitable à celui des hommes, ce qui n'est pas encore le cas. *"Une femme doit travailler 13 mois pour un salaire de 12 mois chez les hommes!"*, s'insurge-t-elle. Cette discrimination à laquelle font face toutes les femmes s'amplifie d'autant plus *"lorsque celles-ci sont musulmanes"*. Isabelle Praile dit vouloir continuer ce combat qui lui tient tant à cœur: celui de vouloir aider les femmes musulmanes à concilier féminisme et religiosité.

L.V.

### CATHERINE DE BOLLE

Commissaire générale de la police fédérale.

## La police dans le sang

Début 2012, le Conseil des ministres approuvait, à l'unanimité, la désignation de Catherine De Bolle au poste de commissaire générale de la police fédérale, sur proposition des ministres de l'Intérieur et de la Justice de l'époque, Joëlle Milquet (CDH) et Annemie Turtelboom (Open VLD)... deux autres femmes.

Le 1<sup>er</sup> mars, M<sup>me</sup> De Bolle succédait à la tête de la police au commissaire divisionnaire Paul Van Thielen, qui, lui-même, avait pris la direction, ad interim, de la police fédérale en mars 2011, après la démission de Fernand Koekelberg.

M<sup>me</sup> De Bolle, 46 ans, est mère de trois fils. Elle sait donc ce que c'est de vivre dans un environnement masculin. Entrée à la gendarmerie en 1994, elle fut l'une des premières femmes à obtenir le grade de capitaine et l'une des premières à devenir chef de corps, à la police locale de Ninove, dès 2001. Elle n'a cessé, par la suite, de gravir les échelons de la hiérarchie, pour devenir commissaire divisionnaire en 2005. En 2015, elle a été bombardée présidente du Comité de coordination du renseignement et de la sécurité.

A la tête de 12 000 policiers, très majoritairement des hommes, celle qui a toujours rêvé de devenir policière ou, à titre subsidiaire, institutrice a manifesté son intention de voir passer le pourcentage de femmes occupant des fonctions supérieures de 3 % à 30 %, notamment en réduisant le nombre des séminaires résidentiels consacrés aux cadres de la police. Des féministes en uniforme, ça existe donc aussi.

J.-C.M.

### CHRISTINE MAHY

Secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté.

## De tous les combats contre la pauvreté

*"Personne ne choisit d'être pauvre et de le rester"*, répète-t-elle, inlassablement. Christine Mahy, c'est une militante – une vraie. Une femme de terrain, toujours au contact avec les populations les plus fragilisées. Assistante sociale de formation, cette habitante de Durbuy a monté plusieurs associations d'éducation permanente en province de Luxembourg. Dont *"Le Miroir Vagabond"*, en 1981, avec l'artiste peintre Daniel Seret, une ASBL socioculturelle qui développe des animations artistiques pour les enfants du quartier.

Aujourd'hui secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, elle est de tous les combats contre la précarité. Dans la rue, dans les lieux culturels, dans les conférences, dans les réunions ministérielles, elle *"manifeste"* à sa manière contre les bâtiments publics inoccupés, le sort réservé aux migrants, le flicage des allocataires sociaux, la chasse aux chômeurs, les exclusions... Elle dénonce haut et fort, mais propose aussi haut et aussi fort des pistes aux politiques. Une vraie femme politique, dans le sens le plus noble du terme; une femme de lutte qui rêve d'entraîner l'ensemble de la société dans son combat vers plus d'équité et de justice sociale, plus de collectivité, plus de différences enrichissantes.

Attentive, forcément, aux droits des femmes, parce que, quand on casse les salaires ou qu'on coupe dans allocations de chômage, ce sont d'abord les femmes et les enfants qui se retrouvent dans la galère de la pauvreté.

An.H.

# Monsieur gagne autant ? Si c'est Madame, ce sera moins

■ Sur base annuelle, l'écart salarial est de 22 %. Un test à faire sur le "Convertisexe".

**D**ans les mêmes conditions de travail, un homme gagne plus qu'une femme. C'est un fait. Injustifié, injustifiable, mais objectif. D'année en année, l'inégalité persiste, même si cet écart salarial en fonction du genre tend à se réduire – un tout petit peu. Le dernier rapport annuel de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (le suivant arrivera en juin) montre que l'écart défavorable aux femmes (sur la base des salaires horaires) est en moyenne de 9 % (soit un petit recul en un an de 1 %). En revanche, si on calcule sur une base annuelle, le thermomètre ne bronche pas. En moyenne, une femme gagne 22 % de moins qu'un homme.

## Le temps partiel, première explication

Entre ces deux chiffres, une explication : l'effet du travail à temps partiel, qui reste principalement le fait des femmes – des mamans surtout. C'est ce qui a le plus d'impact sur le salaire. Et cela évolue peu. Selon des données avancées par Isabelle Simonis (PS), ministre en charge des Droits des femmes et de l'Égalité des chances en Fédération Wallonie-Bruxelles, la Belgique est un des pays européens où la proportion de femmes travaillant à temps partiel ou à durée déterminée est la plus élevée : 46 %. Soit près d'une femme pour deux.

Autre réalité : les tâches domestiques et d'éducation, à 80 % assumées par les femmes, empiètent sur leur temps de travail. Un indice : le système de crédit-temps à temps plein pour s'occuper d'un enfant est utilisé à 95 % par des mamans qui mettent leur carrière entre parenthèses.

Quand il y a de jeunes enfants dans la famille, les mères consacrent en moyenne près de 13 heures par semaine aux soins et à l'éducation des enfants,

contre 5 heures pour les pères, selon des chiffres du cabinet Simonis.

## Pas toujours un choix personnel

CQFD ? Pas si vite... Si, de fait, la combinaison boulot et vie de famille motive 50 % des femmes qui réduisent leur temps de travail, ce n'est pas toujours un choix personnel, insiste Michel Pasteel, directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. Une femme sur cinq (22 %) accepte un temps partiel faute de décrocher un temps plein. Les hommes sont aussi concernés (26 %).

Si on considère uniquement les salaires (sans prendre en compte la situation familiale, le temps partiel, la nationalité...), l'écart entre les genres ne diminue pas. Principalement parce que la plupart des femmes exercent des fonctions moins bien rémunérées. Les dix métiers les plus mal payés sont majoritairement féminins : coiffeuse, esthéticienne, aide ménagère, caissière, vendeuse...

Illustration chiffrée fournie par l'Institut pour l'égalité : une femme sur quatre (contre un homme sur six) qui travaille à temps plein touche un salaire mensuel brut inférieur à 2 250 euros. A l'autre extrémité, dans la plus haute catégorie salariale, 7,5 % de femmes (pourcentage en hausse) gagnent plus de 5 000 euros brut par mois, contre 10,5 % d'hommes.

## Un convertisseur de genre

Le ministère des Droits des femmes a planché sur cette problématique avec AlterEgales, qui regroupe 40 associations et mouvements de femmes francophones. Leurs réflexions ont abouti à des recommandations adressées à tous les niveaux de pouvoir pour rendre le congé de paternité obligatoire, former les enseignants à l'égalité, sensibiliser les femmes à la négociation salariale... Un site ludique a été créé : "Convertisexe". Pour chaque secteur d'activités, ce convertisseur de genre calcule, en quelques clics, la différence de salaire mensuel brut selon qu'on est un homme ou une femme.

An.H.

**59 €**

**LE PLUS PETIT ÉCART "INVERSE"**  
C'est l'exception qui confirme la règle: une ouvrière en transport/logistique gagne 59 € de plus qu'un ouvrier. Dans les entreprises d'assurances et de courtage, le grand écart est de 1280 € de plus... pour les hommes.

**- de 2250 €**

**LE SALAIRE BRUT D'UNE FEMME SUR QUATRE QUI TRAVAILLE À PLEIN TEMPS**  
Mais seul un homme (employé à temps plein) sur six est concerné. Parce que la plupart des femmes exercent des fonctions moins bien rémunérées.

**27**

**RECOMMANDATIONS**  
AlterEgales, qui regroupe une quarantaine d'associations, a adressé 27 propositions et recommandations à tous les niveaux de pouvoir. A voir sur <http://simonis.cfwb.be>

**NADINE MOUSSA**

Cette Libanaise, qui pousse la coquetterie jusqu'à dissimuler son âge, est la première femme candidate au scrutin présidentiel au Liban.

## Nadine Moussa, première femme à briguer la présidence du Liban

### Portrait **Mélanie Houé** Correspondante à Beyrouth

Elle est la première femme à briguer le fauteuil de la présidence de la République libanaise. Nadine Moussa, avocate et militante active depuis plus de dix ans, brise volontairement les tabous dans l'espoir de "créer un choc positif des mentalités", dit-elle. Mère de deux enfants, cette femme de diplomate américain qui a voyagé tout au long de sa vie, s'est établie dans de nombreux pays arabes – de la Tunisie à la Jordanie en passant par l'Égypte, sans ne jamais perdre de vue son combat pour un Liban paritaire, a-confessionnel et débarrassé de la corruption.

Fervente démocrate, la candidate, qui arbore fièrement une photographie d'elle au bras de Bill Clinton dans son salon, défend une politique de justice sociale. En tant qu'avocate bénévole et activiste, elle n'a cessé de se battre pour le renforcement des droits de la femme au pays du Cèdre. "Il faut affirmer son rôle dans la vie publique. Les femmes représentent 53 % de la population mais restent totalement marginalisées de la sphère politique. Cela crée une terrible vacance", s'alarme-t-elle.

La représentation des femmes dans les institutions est en effet consternante. Le Liban n'a connu que dix maires au féminin. L'actuel gouvernement de Tammam Salam, constitué de vingt-quatre ministres, ne compte qu'une seule femme; le précédent, celui de Najib Mikati, n'en comprenait aucune. Et les députées ne comptent que pour 3 % des parlementaires. "Et encore, ces femmes sont issues de grandes familles. Elles ne siègent à l'Assemblée que parce qu'elles ont hérité (du siège) de leur grand-père ou de leur père" décédé, regrette la candidate. "Il est urgent de chambouler l'ordre établi. La loi électorale favorise les grosses machines politiques et n'offre pas de place à une voix réformatrice."

### Une exclusion culturelle

Pour Karim El Mufti, professeur de sciences politiques à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, les mécanismes d'exclusion sont davantage d'ordre culturel que constitutionnel. "Nous évoluons dans un système hybride. La représentativité politique est ouverte mais la société patriarcale fait peser une pression sur le non-progrès des femmes", explique-t-il. Dans les faits, la Constitution affirme l'égalité

entre les hommes et les femmes – le Liban a même ratifié la convention internationale pour l'élimination des discriminations contre la femme mais dans la pratique, la gent féminine se heurte toujours à une société machiste.

### Casser les codes "tribaux"

Nadine Moussa est descendue dans l'arène politique il y a trois ans. Sa candidature à la succession de Michel Sleiman, qui a quitté le palais de Baabda en 2014, s'inscrit dans la continuité de sa course aux législatives initialement prévues en juin 2013 – avant que le Parlement élu en 2009 ne prolonge son mandat jusqu'en 2017. Aujourd'hui, alors que l'élection présidentielle est bloquée depuis près de deux ans, Nadine Moussa continue à se battre pour casser les codes d'un système jugé "tribal". "Elle n'a aucune chance de l'emporter mais son combat est honorable", commente Karim El Mufti. "Elle n'a pas froid aux yeux et peut donner du courage à des femmes qui se sentent vulnérables."

Assez peut-être pour convaincre certaines de se présenter aux municipales de mai. Lors du dernier scrutin, en 2010, 6 % seulement des candidats étaient des femmes.

# Le congé de s pères, c'est bon pour les mamans

■ Les papas profitent peu du congé parental. La Corée du Sud et le Japon leur offrent pourtant un an.

**J**eune maman, mieux vaut ne pas être américaine. Tous les pays industrialisés, membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), prévoient un congé de maternité rémunéré d'au moins douze semaines, à part un : les Etats-Unis.

Jeune papa, mieux vaut être japonais ou coréen – qui l'eût cru ? Plus de la moitié des trente-quatre membres de l'OCDE octroient aux hommes un congé de paternité rémunéré à la naissance de leur enfant, et vingt-trois y ajoutent un congé parental. Mais deux se montrent particulièrement généreux : la Corée et le Japon – les pères y ont la possibilité de prendre un an.

## Bon pour l'emploi des femmes

Quelle qu'elle soit, la mise en disponibilité des parents est "clairement" bénéfique pour la famille. "Le congé de maternité après l'accouchement est important pour la santé du bébé, pour le rétablissement de la mère et pour sa situation professionnelle puisqu'elle pourra retrouver son emploi par la suite", rappelle Willem Adema, expert à la division des politiques sociales de l'OCDE.

"Le congé parental, accessible aux deux parents et assorti d'une protection de l'emploi, leur offre du temps pour créer des liens et communiquer avec leur enfant, ce qui est bon pour son développement cognitif." Qui plus est, "si les hommes et les femmes sont autant les uns que les autres susceptibles de prendre un congé parental, les employeurs seront moins réticents à engager une femme en âge de procréer".

Les mamans utilisent généralement la plupart de leurs droits, alors que les papas, s'ils prennent habituellement quelques jours de congé de paternité juste après la naissance de leur enfant, restent peu nombreux à prolonger. Cette situation est liée "d'une certaine manière à une attitude culturelle et à des traditions", explique Willem Adema.

"Dans les pays nordiques, le débat autour de la paternité a commencé plus tôt que dans beaucoup d'autres pays. Les pères y prennent congé de longue date, c'est une tradition qui a 20-30 ans." Le congé parental a été institué en 1974 en Suède.

"Dans des pays comme la Corée et le Japon, c'est très récent. Les gouvernements font face à des problèmes démographiques, le taux de fertilité reste bas. Les mères, qui ont des difficultés à combiner vie familiale et vie professionnelle, aimeraient que les pères passent du temps à élever leurs enfants aussi. Mais, dans ces pays, le temps de travail est particulièrement long et c'est très difficile. Les gouvernements ont donc institué une année de congés payés pour les pères. Mais beaucoup d'hommes continuent à penser que, s'ils en profitaient, ce serait très mauvais pour leur carrière. Ils sont donc hésitants. Leur nombre augmente mais reste très bas", à hauteur de 5 %, regrette Willem Adema. Comme le déclarait, en décembre der-

nier, la présidente sud-coréenne Park Geun-Hye, "il nous faut éduquer davantage de pères pour promouvoir une culture où eux aussi s'occupent des enfants".

## Un sur cinq en moyenne

Un papa sur cinq, en moyenne dans l'OCDE, choisit de prendre congé pour son enfant. Mais "la bonne nouvelle est que l'utilisation du congé parental par les hommes augmente". En Finlande, leur part a doublé entre 2006 et 2013, en même temps qu'en Belgique elle a progressé de près de 10 points de pourcentage.

Quelques nationalités restent à la traîne cependant : Autrichiens et Français demeurent 4 % à prendre un congé parental depuis dix ans. En France, "c'est en partie lié au fait que la rémunération est relativement basse, à hauteur de 15 % du salaire. Il faut donc avoir des écono-

mies", explique M. Adema. Dès lors, l'OCDE recommande de rendre le congé parental plus flexible (comme il l'est en Belgique en permettant des quatre cinquièmes ou des mi-temps), mais aussi de porter sa rémunération à la moitié du salaire au moins. Une idée déjà suivie par l'Allemagne, qui a réduit la durée du congé pour en augmenter l'allocation.

Pour motiver les hommes, l'OCDE propose aussi de réserver une partie des congés aux papas. L'Islande et la Suède ont introduit des "daddy quotas", un congé parental de deux ou trois mois, bien rémunéré et spécifiquement réservé aux pères. Parce que, "si vous avez une période de congé pour la famille et que vous laissez les parents décider qui la prend, c'est la personne avec le salaire le plus bas qui prend congé et donc très souvent la mère".

S. Vt.

# O

## AU BOULOT, LES PAPAS

Dans neuf pays de l'OCDE, les pères n'ont droit à aucun congé de paternité ou parental rémunéré. Il s'agit de la Suisse, de l'Irlande, de la Slovaquie, de la République tchèque, de la Turquie, d'Israël, de la Nouvelle-Zélande, des Etats-Unis et du Canada. L'Italie leur offre un jour, la Grèce et les Pays-Bas deux.

## Épinglé

## L'harmonisation européenne attendra

**Les eurodéputés se sont prononcés** pour la mise en place d'un congé de paternité de minimum deux semaines dans toute l'Union européenne. Leur démarche s'inscrivait dans la tentative d'harmonisation du congé de maternité au sein de l'Union, que les élus voulaient porter à vingt semaines (dont six obligatoires après la naissance) rémunérées à hauteur du salaire ou, à tout le moins, à un montant supérieur à la prestation maladie. Cette réforme aurait permis d'accroître la participation des femmes au marché du travail et de réduire les discriminations dont elles sont encore largement victimes quand elles sont enceintes ou qu'elles allaitent. Mais une série de ministres – néerlandais, allemand, danois, britannique, hongrois, etc. – s'y étaient opposés et le projet a fini par passer à la trappe en juillet dernier après sept ans de discussions. S. Vt.

# 40%

## PAPAS DU NORD

Dans certains pays nordiques européens mais aussi au Portugal, les pères sont plus de quatre sur dix à prendre un congé parental. En Australie, en Pologne et en République tchèque, en revanche, ils ne sont qu'un sur cinquante.

# Affaires de femmes

■ Les ministres De Block et Borsus annoncent des mesures concrètes pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin.

**A** l'occasion de la Journée des droits des femmes, les mondes économique et politique mettent l'accent sur l'entrepreneuriat féminin, qui reste minoritaire en Belgique. Les femmes ne représentent qu'un tiers des indépendants et 23 % des employeurs.

Afin d'échanger sur la thématique, la FEB a organisé lundi une table ronde réunissant la reine Mathilde, huit CEO femmes expérimentées et neuf jeunes entrepreneures.

Le plan du gouvernement fédéral en faveur de l'entrepreneuriat féminin a été présenté lundi par les ministres des Indépendants, Willy Borsus (MR), et de la Sécurité sociale, Maggie De Block (Open VLD). Il contient des mesures prises après une concertation avec le secteur dont certaines seront validées vendredi par le gouvernement.

**1 Renforcement du statut social.** Le congé de maternité des indépendantes sera étendu de quatre semaines avec la possibilité de le prendre à la semaine, à temps plein ou à mi-temps. Elles seront exonérées du paiement des cotisations sociales, avec maintien des droits, pour le trimestre qui suit l'accouchement. Le bénéfice des 105 titres-services auxquels ont droit les indépendantes sera rendu semi-automatique. Les titres-services pourront être remplacés par une intervention financière dans le recours à un service de remplacement reconnu. Un statut de soutien à la famille sera créé. Il s'adressera aux étudiants, pensionnés ou travailleurs qui souhaitent, de façon limitée, consacrer du temps à de l'aide ménagère, à la garde d'enfants ou à des services d'entrepreneuriat remplaçant.

**2 Création d'un baromètre.** Il servira à mesurer l'évolution de l'entrepreneuriat féminin, les difficultés rencontrées par les entrepreneures, le recours aux aides à l'investissement. *"Il servira aussi à juger de la réussite des mesures du plan et, éventuellement, à les adapter"*, précise Willy Borsus.

**3 Sensibilisation des banques et formation.** Le gouvernement souhaite faciliter l'octroi d'emprunts bancaires aux femmes en sensibilisant le secteur bancaire classique, les acteurs du financement alternatif et en encourageant les femmes à faire appel à des professionnels du chiffre pour monter leurs dossiers de financement. Sont encore proposés un soutien aux formations à la création, au développement d'entreprises ainsi qu'une sensibilisation à l'esprit d'entreprendre dans les écoles.

**STEPHANIE ROLAND ET LUCIE THIEULE**

Cogérantes des sociétés "The Project Factory" (qu'elles ont créée en 2012) et "Les Débrouillardes" (une ASBL qu'elles ont reprise en 2015 et transformée en société).

## “A l'encontre des clichés”

*“Pour l’instant (elles ont toutes deux 26 ans et pas d’enfants), notre côté ‘jeunes entrepreneures’ nous ouvre davantage de portes qu’il n’en ferme. Il est synonyme d’indépendance, de liberté, de dynamisme. Etre jeune et femme est un atout. Ce qui va peut-être à l’encontre des clichés”. C’est d’ailleurs davantage la curiosité d’entendre ce que les autres femmes entrepreneures ont à dire qui a amené Stéphanie Roland à participer à la table ronde... royale organisée lundi par la FEB que la volonté de transmettre un message, des inquiétudes sur l’entrepreneuriat au féminin. “J’aurais plus de choses à dire sur l’entrepreneuriat des jeunes que sur celui des femmes”, dit-elle.*

Si elle s’y rend seule, c’est toutefois au nom du duo qu’elle forme, depuis 2012, avec Lucie Thieule. Ensemble, elles ont créé “The Project Factory”, une plateforme d’aide et de conseils aux PME et aux porteurs de projets qui veulent concrétiser une innovation (produit, service...). “On est leur complément”, explique Stéphanie Roland. D’autant plus amplement qu’elles sont complémentaires: elle est ingénieur en chimie et sciences des matériaux,

Julie est ingénieur de gestion en finance et marketing. “On rechallenge leur idée, on voit si le marché est prêt pour l’accueillir, on conseille des clients potentiels...”

Pour prouver, en quelque sorte, qu’elles pouvaient passer de la théorie à la pratique, elles ont repris, il y a quelques mois, une ASBL lancée par des copains étudiants de LLN: “Les Débrouillardes” ou comment, en quelques heures de cours, devenir de vraies bricoleuses. “On a développé le principe sur toute la Belgique francophone, détaille Stéphanie Roland. Et élargi les thématiques”. Soit 8 cours de 2,5 à 4 heures (forage, carrelage, électricité, plomberie...), donnés par des indépendants, dans 5 villes (Bruxelles, LLN, Namur, Liège, Charleroi), bientôt 8 (Mons, Tournai, Arlon), avec la Flandre en ligne de mire pour la fin de l’année. L’ASBL est devenue société à part entière en novembre et a engagé sa première employée. Il faut dire que les débrouillardes qu’elles sont devenues comptent une centaine de nouveaux clients par mois (dont 80% sont des clientes) qui suivent, en moyenne, 3 à 4 modules.

**C.M.**

**LEILA STREBELLE ET VANESSA DUCHEYNE**

Co-créatrices et co-gérantes de "Lilicup", "cupcake bakery artisanale made in Belgium"

**“On a travaillé des nuits entières”**

*“Si c’était à refaire, on ne le referait sans doute pas.” Cette petite phrase, glissée par Leila Strebelle (45 ans), et que valide Vanessa Ducheyne (34 ans), est assez surprenante. Leur produit – des cupcakes que l’on ne mange pas qu’avec les yeux – et leur société – créée en 2009 – sont une réussite : un atelier-point de vente-salon de thé rue du Page à Bruxelles, près de 200 000 pièces écoulées par an, du travail pour 5 temps pleins et 7 étudiants, un chiffre d’affaires stabilisé à quelque 600 000 euros, des clients nombreux et fidèles. La FEB en est tellement convaincue qu’elle les a invitées toutes deux à participer à sa table ronde de lundi sur l’entrepreneuriat au féminin. “Aujourd’hui, on est très contentes, et très... fières. On a acquis une méthode de travail, engagé du personnel, imprimé une ambiance dans la société. Lilicup fonctionne bien. Mais... quelle fatigue son lancement n’a-t-il pas engendré ! On était épuisées. On a travaillé des nuits entières pour tester et développer les recettes, puis lancer le produit.” Car leurs journées étaient partiellement occupées par des petits bouts de moins de 4 ans. Deux chacune. “J’allais encore”, se*

souvent Leila Strebelle.

Ce ne sont toutefois pas seulement les enfants que ces jeunes mamans ont ciblés, mais aussi les adultes amateurs de pâtisseries. *“On voulait un produit ludique, pas enfantin. Un produit attirant visuellement, mais sans tomber dans les couleurs à l’américaine”,* ajoute Leila Strebelle.

Ce qui n’a pas empêché le regard amusé porté sur elle par des banquiers, des chefs d’entreprise... *“On ne nous prenait pas très au sérieux, parce que le produit ne semblait pas l’être. Et en tant que femmes, nous suscitions d’emblée une réaction masculine paternaliste.”* Notamment quand il fut question de gérer leur développement. Mais était-il nécessaire ? Obligatoire ? *“L’idée d’ouvrir d’autres points de vente nous a titillé, bien sûr, ajoute Vanessa Ducheyne. Mais il y avait deux obstacles. D’une part, le produit est artisanal, fragile – et on voulait qu’il soit toujours frais du jour – et il n’offre pas une grande marge. D’autre part, on se demandait si le cupcake n’était pas un effet de mode, si l’engouement n’allait pas s’effondrer.”* Une question qu’elles ne se posent plus... trop.

**C.M.**

**CARINE MOITIER**

Cofondatrice du site de vente de chemises sur mesure Bivolino et présidente de la plateforme BeCommerce.

## “Aujourd’hui, les femmes sont in”

Carine Moitier a fait preuve de beaucoup d’audace quand elle s’est lancée, en 1998, dans la vente sur Internet. Après 15 années passées à travailler dans le “sales marketing” pour de grandes firmes comme Nivea, BASF ou Looza, elle rejoint en 2000 la société belge Bivolino, qui fabrique et commercialise des chemises sur mesure.

Cela faisait trois ans que Bivolino vendait ses produits en ligne et Carine Moitier arrive avec ses idées originales de développement numérique. *“Internet, le marketing digital étaient de nouveaux challenges. J’étais forte d’une longue expérience dans le marketing mais je quittais la sphère traditionnelle pour l’obscurité totale. Je suis quelqu’un de positif, d’enthousiaste, qui aime le risque. Mon moteur, c’est d’ouvrir, de défricher de nouveaux chantiers et si je me plante, ça fait partie du risque que j’aurai pris”*, explique-t-elle.

Et elle a justement bien failli se planter... En 2001, c’est le krach boursier. *“Toutes les entreprises dotcom faisaient faillite. Je me suis retrouvée à zéro et j’ai mordu la poussière pendant quatre ans.”* L’entrepreneure s’accroche et émerge.

Elle développe un logiciel de mensurations, aujourd’hui breveté. Bingo : Bivolino est aujourd’hui leader européen dans son créneau. Les 200 000 chemises produites annuellement sont vendues dans neuf pays européens, aux USA et ailleurs.

Comment Carine Moitier s’est-elle imposée dans un milieu masculin ?

*“Je me suis adaptée en gardant le plus possible ma féminité, ce qui est un avantage, dans la différenciation. Jouer la carte des codes masculins ne me convient pas.”* Elle souligne le caractère souvent *“persévérant, perfectionniste (parfois trop)”* et les qualités de communication des femmes entrepreneures. Cette mère de deux enfants concède qu’elle n’aurait pas osé se lancer dans la création d’entreprise à un plus jeune âge.

Quelles sont les pistes de Carine Moitier pour inciter les femmes à se lancer dans l’entrepreneuriat ?

*“Aimer et être prête à l’aventure, y partir armée. Se dire qu’il y aura de grands succès et de grands échecs. Avoir de l’ambition. Aujourd’hui, les femmes sont in et elles ont encore plus de chances d’y arriver.”*

I.L.

**CATHERINE JAMAR**

Cofondatrice de la PME liégeoise Jam&Ry qui développe et commercialise des éléments de calage.

## “On se souvient de moi”

Après 25 ans passés à travailler dans l'horeca, dont dix comme indépendante, Catherine Jamar change radicalement d'orientation professionnelle. Nous sommes en 2008 et elle vient de faire faillite. *“J'avais dit à l'époque que je ne serais plus jamais indépendante. J'ai alors travaillé trois ans pour un patron mais ça ne s'est pas très bien passé. J'ai décidé de créer ma propre société avec mon mari”*, indique-t-elle.

Forte de solutions innovantes en matière d'éléments de calage, de protections pour la manutention et le transport d'objets, la Liégeoise crée Jam&Ry. *“J'ai débuté avec rien. C'était de la folie! Au niveau des banques, tous les voyants étaient au rouge car j'avais fait faillite.”* Elle a depuis fait breveter quatre produits, dont l'élastocoin et l'écocale (faite en carton recyclé), et les vend en Belgique ainsi qu'en Allemagne. Le chiffre d'affaires 2015 de Jam&Ry se montait à 235 000 euros.

Catherine Jamar n'aime pas les distinctions de genre. Cette fondeuse au caractère bien trempé se voit simplement comme un entrepreneur. Hormis quelques fournisseurs machos qui n'ont pas voulu

faire affaire avec elle, elle n'a rencontré aucun désavantage à être une femme évoluant dans un milieu professionnel très masculin. *“Au contraire, avec mon plus gros client, c'est plutôt un avantage: on se souvient de moi.”*

Et elle a quelques idées pour stimuler l'entrepreneuriat féminin. *“Les parents doivent éduquer leurs filles et leurs garçons de façon identique et dire aux filles qu'elles ont des capacités, du potentiel. Je suis favorable aux C. V. anonymes et sans photo, afin de juger les gens sur leurs compétences et pas autre chose. Si un jour je dois engager du personnel, je le ferai sur cette base.”*

Catherine Jamar estime également que les médias insistent trop sur le genre des femmes entrepreneurs. *“Quand la patronne de Belgacom a été désignée, les journaux ont titré: ‘Une femme à la tête de Belgacom’. Pourquoi?”* Elle souligne enfin l'importance de soutenir et de mettre en valeur les réseaux de femmes entrepreneurs. *“Je suis membre de Femmes actives en réseau et le travail qui y est réalisé est vraiment exceptionnel.”*

I. L.